

MAIRIE DE MAHÉRU
A l'attention de Monsieur François HUREL
Le Bourg
6180 MAHÉRU

Dossier suivi par E. OZANNE
Ligne directe : 02 33 34 70 86
Courriel : eozanne@paysdelaigle.fr
Nos réf. : 2024/JS/NL/CT/EO
Objet : Communication aide alimentaire

L'Aigle,
le jeudi 21 août 2025

Monsieur,

Le CIAS des Pays de l'Aigle souhaite communiquer davantage auprès des habitants sur son service d'aide alimentaire. En effet, au vu du contexte économique actuel et de l'augmentation du coût de la vie, nous sommes conscients de la difficulté pour certains de nos concitoyens et concitoyennes de la difficulté à faire face à l'ensemble des charges de la vie quotidienne, mais aussi à s'alimenter de manière convenable et suffisante.

Malheureusement, l'ensemble des personnes en situation de fragilité sociale ou de précarité sur le territoire des Pays de l'Aigle ne se font pas connaître de nos services. Votre place d' élu(e) de proximité et votre connaissance des habitant(e)s de votre commune peuvent nous permettre de repérer et mobiliser les publics dits « invisibles ». Ainsi, n'hésitez pas à mettre à disposition les flyers d'information joints à ce courrier auprès de vos habitant(e)s, et à les informer sur l'existence de notre service d'aide alimentaire.

L'accès au service est conditionné via un barème (ressources perçues – charges) et un dossier de demande doit être établi par une assistante sociale de secteur du Conseil Départemental (02.33.84.36.00) ou un travailleur social d'une autre structure.

Par ailleurs, nous restons à votre disposition pour échanger autour d'une situation fragile et/ou inquiétante que vous auriez pu identifier sur votre commune.

Aussi, en cas de frein lié à la mobilité (handicap, perte d'autonomie, absence de mobilité ponctuelle), notre service propose une livraison à domicile. Autrement, le retrait des colis s'effectue après acceptation du dossier, sur rendez-vous, au sein de notre local, situé rue Victor Hugo à l'Aigle.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Pour le président,
Jean SELLIER

Et par délégation,
Camille TOLDRE,
Directrice du CIAS

